



DEPARTEMENT DU CALVADOS



PLAN LOCAL D'URBANISME DE
BRETTEVILLE-SUR-ODON

Règlement
graphique

PLU approuvé le	08/11/2004
Modification n°1	06/10/2008
Révision simplifiée n°1	15/12/2008
Révision simplifiée n°2 (non aboutie)	14/09/2009
Modification n°2	19/09/2010
Modification simplifiée n°1	24/02/2014
Modification simplifiée n°2	08/09/2014
Révision allégée n°1	23/02/2015
Modification n°3	07/09/2015
Révisions allégées n°2 et n°3	14/09/2015
Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU	27/09/2018
Modification simplifiée n°3	27/09/2018
Modification n°4	21/11/2023
Révision allégée n°4	25/09/2025
Modification n°5	18/12/2025



210 rue Alexis de Tocqueville
Parc d'activités du Golf
50000 ST-LO
Tél : 02 33 75 63 52
contact@planis.fr

Modification simplifiée n°4

Dossier d'approbation

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
communal en date du
24-09-2026

- LIMITE DE ZONE
- BANDE INCONSTRUCTIBLE en application de l'article L.111-6 sauf pour les constructions et installations visées à l'article L.111-7 du code de l'urbanisme
- ZONE D'EXPOSITION AU BRUIT DES INFRASTRUCTURES TERRESTRES
- ZONE D'EXPOSITION AU BRUIT AUTOUR DE L'AÉRODROME CAEN-CARPIQUET
- ZONE INCONSTRUCTIBLE
- ESPACE BOISÉ CLASSÉ
- ESPACE BOISÉ À CRÉER
- SECTEUR D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE repéré au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- EMPLACEMENTS RÉSERVÉS au bénéfice de la commune :
 - ER1 - Aménagement du carrefour RD14 760m²
 - ER2 - Traitement des eaux pluviales / création d'un bassin de retenue 1520m²
 - ER3 - Elargissement et aménagement de voirie 180m²
 - ER4 - Elargissement et aménagement de voirie 80m²
 - ER5 - Elargissement et aménagement de voirie 180m²
 - ER6 - Elargissement et aménagement de voirie 220m²
 - ER7 - Elargissement et aménagement de voirie 125m²
 - ER8 - Création d'un chemin piétonnier 380 m²
- Au bénéfice de Caen la mer :
 - ER9 - Elargissement (+ 4m de largeur) du chemin rural 615 m²
 - ER10 - Elargissement (passage à 10m de largeur) du chemin rural 255 m²
- SECTEUR COMPORTANT UNE ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION